

VOTRE

# DROIT

AGENCE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'ASILE (EUAA)  
**MÉCANISME DE PLAINTES**



LES MEMBRES DES ÉQUIPES D'APPUI «ASILE» OPÉRATIONNELLES DE L'EUAA DOIVENT VOUS TRAITER AVEC **DIGNITÉ** ET RESPECTER VOTRE **INTÉGRITÉ** PHYSIQUE ET MENTALE, VOTRE **VIE PRIVÉE ET FAMILIALE** AINSI QUE VOTRE DROIT DE DEMANDER L'ASILE.



## SIGNALER

SI VOUS ESTIMEZ QU'UN MEMBRE D'UNE ÉQUIPE D'APPUI «ASILE» OPÉRATIONNELLE DE L'EUAA A PORTÉ ATTEINTE À VOS DROITS FONDAMENTAUX, VOUS POUVEZ DÉPOSER UNE PLAINTÉ AUPRÈS DE L'OFFICIER AUX **DROITS FONDAMENTAUX** DE L'EUAA.



## EMPÊCHER

VOTRE PLAINTÉ AIDERA L'EUAA À AGIR ET À EMPÊCHER QUE DE TELS INCIDENTS NE SE REPRODUISENT.

[WWW.EUAA.EUROPA.EU/COMPLAINTS-MECHANISM](http://WWW.EUAA.EUROPA.EU/COMPLAINTS-MECHANISM)



LE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ NE COMPROMETTRA PAS VOTRE DEMANDE DE PROTECTION INTERNATIONALE. VOS INFORMATIONS PERSONNELLES RESTERONT **CONFIDENTIELLES**.

CECI N'EST PAS UN SERVICE D'URGENCE. SI VOUS ÊTES EN DANGER, VOUS DEVEZ IMMÉDIATEMENT CONTACTER LES AUTORITÉS NATIONALES.

FRENCH

IS-021.17-01

